



Paris, le 16 août 2006

C / RUP
JLB
Y. Jans -

LA PRESIDENTE

M. Michel GAILLARD
Directeur de publication
Le Canard Enchaîné
173, rue St-Honoré
75051 PARIS Cedex 01

Monsieur le directeur,

La lecture de l'article de votre collaborateur Louis-Marie Horeau "Les éoliennes vont brasser des milliards d'euros", paru le 8 août 2006, nous a permis de constater qu'il vous manquait un certain nombre d'éléments pour la bonne compréhension du sujet. Sachant tout l'intérêt que vous portez à la protection de notre planète, nous vous apportons donc des précisions qui permettront de compléter utilement l'information de vos lecteurs.

Cet article laisse croire que les éoliennes vont constituer pour les investisseurs une manne dont la charge pèsera lourdement sur le consommateur d'électricité : or en 2010, ce surcoût ne représentera que 2,5 euros par an et par foyer si on arrive à construire un parc de 10 000 MW d'éolien. Moins que l'économie réalisée par l'utilisation d'une seule lampe basse consommation en un an !

Par ailleurs, la rentabilité attendue de ces opérations ne risque pas d'atteindre 20 à 40% par an, après impôts. On en est très loin. Selon le Ministère de l'Industrie, les taux de rentabilité réels (avant impôts sur les bénéfices) sont de 4 à 10 % pour les projets aujourd'hui réalisés et de 4 à 11% pour les projets à venir.

Si un tarif de rachat de 8,2 cts €/kWh a été décidé - d'ailleurs en baisse par rapport au tarif de 2001 qui était de 8,38 cts -, c'est parce que le gouvernement français s'est engagé à faire passer à 21% la part d'électricité d'origine renouvelable d'ici 2010 pour lutter contre le changement climatique et pour tenir ses engagements européens.

Le développement de l'énergie éolienne est la meilleure façon d'y parvenir, parce que c'est la solution la moins coûteuse : hormis l'hydroélectricité le kWh éolien est aujourd'hui le kWh renouvelable le moins cher. Certains de nos voisins européens l'ont bien compris : l'Allemagne a installé à ce jour 18 400 MW et l'Espagne 10 000 MW contre 1 000 MW en France aujourd'hui (2 000 en 2007). Aux Etats-Unis, la puissance installée au 1^{er} janvier 2006 était de 9 149 MW avec une croissance de 2 400 MW durant l'année 2005.

Dans ce contexte, la comparaison que vous faites avec le coût de production de l'électricité nucléaire n'a pas lieu d'être : l'électricité éolienne n'est pas là pour se substituer à l'électricité nucléaire mais à la production d'électricité d'origine thermique (pétrole, gaz et charbon), qui est actuellement en croissance en France. Cette politique permet donc de limiter nos importations tout en luttant contre le changement climatique en produisant une électricité sans carbone à la place d'électricité produite avec des énergies fossiles.

Or avec un baril à 70 \$, le coût du kWh des centrales à gaz est déjà de 7,2 c€/kWh et, dans l'hypothèse jugée plausible d'un pétrole à 100 \$/baril, il serait de 9,7c€/kWh, bien au dessus du tarif éolien de 8,2 c€/kWh. Cela conduirait non pas à un surcoût pour le consommateur mais à une économie. Le surcoût actuel lié à la production d'électricité éolienne va donc se réduire rapidement dans les prochaines années : il sera gommé par l'augmentation du prix du pétrole, par l'évolution des technologies et par leur plus grande diffusion.

En espérant que ces éclaircissements vous convaincront de l'intérêt de l'éolien pour la production d'électricité de notre pays et de l'utilité de porter ces informations à la connaissance de vos lecteurs, je vous prie, d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Michèle PAPPALARDO
Présidente de l'ADEME

Copie : MM. Claude Angeli et Eric Emptaz, rédacteurs en chef.